

DEL 2022/018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt deux
Le Mercredi 23 Février à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.

Étaient présents 28 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves LE GOFF, Robert RAOUL ,Martine BOUCHER, Jean-François LE MAT, Marie-Pierre GIRE, Guy FAUCHER , Danielle LE GALL, Frédéric LE BEUX ,Fabienne CAILLAREC, Ludovic RUHIER, Anne LE GALL, Frédéric MICHEL, Marine SENECHAL, Jean-Pierre GUILLOU, Anne-Laure LE GRAND, Didier MORGANT, Delphine BOUGUENNEC, Michel GARO, Isabelle QUELVEN, Roland SAINT-JORE, Pascale DUFLEIT, Cédric GOUIFFES, Jacqueline SABATIER, Marie-Antoinette PEDRONO, Christian CARDUNER, Jean Michel LEMIEUX, Pierrette LE FLOCH, Marie-Josée CANEVET.

ABSENT(S) EXCUSE (S) : Hélène LE BOURHIS qui a donné pouvoir à Danielle LE GALL.

Monsieur Cédric GOUIFFES a été élu Secrétaire.

DEL 23.02.2022 / 2022/018 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT :

RAPPORTEUR MME LE GALL,

Monsieur Le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

	MONTANT PROPOSE	OBSERVATIONS
MFR – IREO des Herbiers	50 €	1 élève de Scaër : Formation LP – MCE – Année scolaire 2021/2022

MFR – CFA de PLEYBEN	50 €	1 élève de Scaër : BAC PRO 1 CGEA – Année scolaire 2021/2022
MFR – LANDIVISIAU	50 €	1 élève de Scaër : TERM CGEA – Année scolaire 2021/2022
MFR – DOUARNENEZ	150 €	2 élèves de Scaër : 1 SAPAT – Année scolaire 2021/2022 1 élève de Scaër : Classe de 3 -ème – Année scolaire 2021/2022

VU l'exposé de MME LE GALL,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 16 Février 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE

D'ATTRIBUER les subventions telles que présentées.

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER

